

Original direkt weitergeleitet
~~DG 10. Jan. 90 - 10~~

p.B.73.Ro.0. - PR/CAM

Berne, le 9 janvier 1990

Note au Chef du Département concernant les événements en Roumanie

Les récents événements en Roumanie, qui ont entraîné, le 22 décembre 1989, la chute du régime Ceausescu, ont suscité de votre part et de la part du DFAE les déclarations, respectivement les réactions suivantes :

1. Soirée du 22.12.89 : Lors de votre conférence de presse, vous avez salué la fin du régime imposé par M. Ceausescu en Roumanie et informé la presse que le DFAE s'employait, par l'entremise de son Ambassadeur à Bucarest, à permettre au CICR d'entreprendre, dès ce jour, une action d'aide à la Roumanie. Vous avez également fait part que la Suisse était disposée à offrir à la Roumanie une aide alimentaire et médicale, qu'elle était prête à détacher, si besoin était, le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes (ASC) et que, sur le plan interne, des contacts avaient été pris avec la Commission fédérale des banques en vue d'un éventuel blocage des avoirs de M. Ceausescu en Suisse. Par ailleurs, vous avez aussi rappelé que ce même jour, vous aviez personnellement convoqué l'Ambassadeur de Roumanie à Berne pour lui exprimer la ferme condamnation du Conseil fédéral de la répression sanglante des manifestations en Roumanie.
2. Durant les jours de fête de Noël, le DFAE (Div.pol.I, ASC, Presse et information) a maintenu un contact régulier avec notre ambassade à Bucarest, soit par téléphone, soit par télex.

- le 22.12., le DFJP a ordonné le blocage préventif des avoirs en banques suisses de la famille Ceausescu.
 - le 23.12., l'Ambassade de Roumanie à Berne nous a remis une note diplomatique par laquelle elle se déclare solidaire avec le mouvement révolutionnaire en Roumanie.
 - le 24.12., cette même ambassade prie les autorités suisses d'assurer sa sécurité en vue d'éventuels agissements de la part de membres de la Securitate.
 - le 25.12., l'Ambassade de Roumanie nous a remis une note diplomatique priant la Suisse de reconnaître explicitement le nouveau gouvernement et de lui déclarer son soutien.
 - le 26.12., suite à l'exécution du couple Ceausescu, le sous-signé répond à la presse que le DFAE aurait préféré qu'eût lieu une procédure ordinaire et souhaite que le nouveau gouvernement roumain introduise rapidement des réformes visant la création d'un Etat de droit. A cette occasion, il a été rappelé que la pratique suisse consiste à reconnaître les Etats et non pas les gouvernements. Par ailleurs, l'ASC a fait part des résultats de son appréciation de la situation en Roumanie et qu'une intervention de sa part ne s'imposait pas.
3. Le 27 décembre, une réunion interne du DFAE a permis de faire le point de la situation et de traiter les questions en suspens, à savoir l'aide immédiate, le renforcement éventuel de notre personnel d'ambassade à Bucarest, ainsi que l'envoi d'un télégramme de félicitations au nouveau Ministre roumain des affaires étrangères.

Ce même jour, le soussigné vous a informé du déroulement des événements et reçu vos instructions concernant les questions en suspens.

- le 29 décembre, une interview du soussigné portant sur la politique de la Suisse à l'égard de la Roumanie a été diffusée durant l'émission "Echo der Zeit" (DRS). Les thèmes suivants furent abordés : contacts officiels avec le régime Ceausescu, interventions suisses en faveur du règlement des cas humanitaires en suspens et du respect des Droits de l'Homme, voyage en Roumanie de M. le Conseiller fédéral P. Aubert.

4. Etat de la situation actuelle en Roumanie

Nous nous permettons de joindre à l'annexe :

- Liste du nouveau gouvernement de la Roumanie
- Rapport de notre Ambassade sur la tendance du nouveau gouvernement et du Conseil du Front de Salut National (Tx du 9.1.1990)
- Rapport politique de notre Ambassade sur l'état actuel de la situation en Roumanie (Tx du 5.1.1990)

DIVISION POLITIQUE I



J.C.A. Staehelin

Copies : JAC, SRU, SIN, DY, WOK, KU, PR

06 ' 0. Jan 90 - 10